



BULLETIN D'ADHÉSION

# 2019 UZESTE MUSICAL

visages villages des arts à l'œuvre

Prénom : .....

Nom : .....

Adresse : .....

Code postal : ..... Ville : .....

Téléphone : .....

e-mail : .....

fait à : ..... le : .....

signature

adhésion 25 €

don complémentaire à l'adhésion d'un montant de .....€

règlement : - espèces  
- par chèque à l'ordre d'Uzeste Musical

18 rue Faza 33730 Uzeste  
tél : 05 56 25 38 46  
www.uzeste.org

## UZESTE MUSICAL

visages villages des arts à l'œuvre

Association qui s'engage depuis 41 ans dans un processus émancipateur et innovant

- ° en œuvrant, au niveau individuel et collectif, à l'émergence d'expressions diverses participant à la diversité culturelle
- ° en renforçant les capacités de chacun à se confronter à la culture de l'autre et à dialoguer avec lui
- ° en montrant comment un héritage culturel peut être un terreau actif de formes nouvelles d'expression musicales verbales textuelles visuelles gestuelles théâtrales plastiques pyrotechniques....
- ° en proposant une initiation à la pratique artistique (stages, séjours et nuits manifestives : Les Imagin'actions éduc'actives) et en s'impliquant dans le champ éducatif en partenariat avec les écoles de musique du territoire et les conservatoires de musique de la région Aquitaine.
- ° en cultivant des perspectives nouvelles vis à vis des populations régionales : formations professionnelles aux métiers du spectacle, artistes techniciens (éclairagistes, sonorisateurs, backliners) et administratifs

**Soutenir Uzeste Musical c'est se positionner clairement comme évaluateur de ce qui fait sens, pour vous, dans le paysage culturel et artistique contemporain et participe à la construction de votre représentation du monde.**

*Comme en chaque début d'année, nous vous adressons le bulletin d'adhésion, un moyen de témoigner de l'intérêt que vous portez à notre projet, à nos actions et de la valeur que vous leur reconnaissez. Vous avez la possibilité de compléter votre adhésion par un don (N'oubliez pas que vous pouvez vous faire rembourser par l'état 66% de son montant sous forme de crédit d'impôts).*